

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 03859

Numéro SIREN : 804 765 295

Nom ou dénomination : PRINTANIA

Ce dépôt a été enregistré le 11/10/2022 sous le numéro de dépôt 28291

28291

PRINTANIA

n° de
dépôt



n° de
gestion

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000,00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

RCS Versailles : B 804 765 295

11 OCT. 2022

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

**RAPPORT DE GESTION
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2022**

Madame, Monsieur,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2021 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de notre premier exercice social.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les formes et méthodes d'évaluation en vigueur faisant application des règles comptables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, le chiffre d'affaires s'est élevé à 516 702 euros

Le montant des traitements et salaires s'élève à 77 204 euros

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'élève à 14 268 euros

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 333 509 euros

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 183 193 euros

Quant au résultat courant avant impôt, tenant compte des produits et frais financiers, il s'établit à 179 944 euros

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 24 353 euros
- de l'impôt sur les sociétés de (-) 52 248 euros

L'exercice clos le 31 décembre 2021 se traduit par un bénéfice de 152 049 euros

- Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 152 049 euros

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- Au compte « report à nouveau »	42 575 euros
et le solde, soit	109 474 euros au compte «Autres
réserves», qui s'élèvent ainsi à la somme de 459 868 euros	

Compte tenu de ces affectations, les capitaux propres de la Société seraient de 617 848 euros.

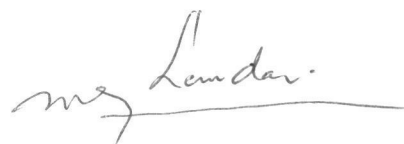
GERANCE ET CONTRÔLE DE LA SOCIETE

- Rémunération de la gérance

Vous aurez à approuver la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 25 114 euros et vous proposons de faire sa rémunération brute annuelle à la somme de 28 250 euros pour l'exercice 2022.

Nous vous invitons à adopter le texte des résolutions qui sont soumises à votre vote.

LA GERANCE



PRINTANIA

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

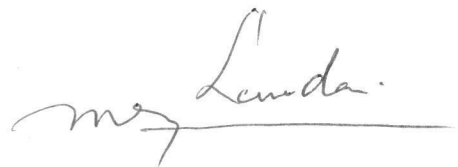
RCS Versailles : B 804 765 295

**RAPPORT SPÉCIAL
de la gérance à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 30 JUIN 2020**

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, nous vous présentons un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la société et l'un de ses gérants, l'un de ses associés ou d'autres sociétés dans lesquelles le gérant ou un associé exercerait une fonction d'administration ou de direction.

Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au titre de l'exercice écoulé.

LA GERANCE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'mg Lenda.', is written over a horizontal line.

PRINTANIA

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

RCS Versailles : B 804 765 295

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022**

L'an deux mil vingt deux

Le 30 JUIN,

A 13 heures,

Les associés de Société PRINTANIA, Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros divisé en 100 parts de 10.00 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux, sur convocation de la gérance.

Seul présent :

- Monsieur LEMDANI Mohammed, propriétaire de 100 actions

Seul associé de la Société et représentant en tant que tel la totalité des actions émises par la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur LEMDANI Mohammed – Président Directeur Général

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 et quitus à la gérance,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, et décision à cet égard,
- Rémunération du Président Directeur Général,
- Questions diverses,

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021
- le rapport de gestion établi par la gérance,
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966,
- le texte du projet des résolutions qui seront soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article 50 de la loi du 24 juillet 1966, établis par la gérance.

Cette lecture terminée, le Président déclare la discussion ouverte.

Diverses observations sont échangées puis personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos, le 31 décembre 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 152 049 euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte « Report à nouveau » 42 575 euros
- Et le solde, soit 109 474 euros au compte « Autres réserves », qui s'élèvent ainsi à : 459 868 euros

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la rémunération perçue par Monsieur LEMDANI Mohammed, pour ses fonctions de Président Directeur Général au cours de l'exercice écoulé, soit la somme de 25 114 euros.

Et décidons de fixer leur rémunération brute annuelle pour l'exercice 2022 comme suit :

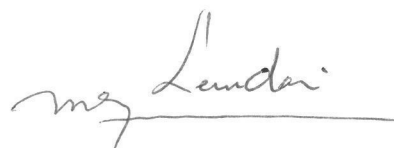
- Monsieur LEMDANI Mohammed	28 250 euros
-----------------------------	--------------

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CLÔTURE DU PROCÈS-VERBAL

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le gérant et les associés ou leurs mandataires.

LA GERANCE



PRINTANIA

Société par Actions Simplifiée à associé unique au capital de 1 000.00 euros

Siège Social : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux

RCS Versailles : B 804 765 295

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022**

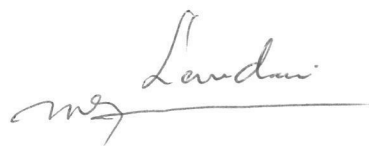
**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 152 079 euros de l'exercice de la manière suivante :

- Au compte " Report à nouveau "	42 575 euros
Et le solde, soit	109 474 euros au compte « Autres réserves », qui
s'élèvent ainsi à 459 868 euros	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

LA GÉRANCE



POUVOIR

Je soussigné, Monsieur LEMDANI Mohammed
Demeurant : 36, Rue Veuve Fleuret – 78130 Les Mureaux
Agissant en qualité de Président Directeur Général de la Société PRINTANIA

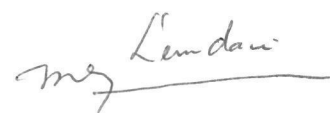
Donne par les présentes pouvoir au Cabinet ACEF, situé au : 9, Rue de l'Ourcq - 75019 Paris, de pour moi et en mon nom faire au Tribunal de Commerce de Versailles et tous autres Organismes sociaux et fiscaux, tous dépôts, immatriculations, modifications et radiations au Registre de Commerce et Sociétés concernant ladite Société.

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire toutes pièces justificatives, effectuer tout dépôt de pièces, signer tous documents, requêtes et documents utiles, élire domicile, substituer en totalité ou en partie, et en général faire tout ce qui sera nécessaire.

Fait à Paris,

Le 30 septembre 2022

Monsieur LEMDANI
Mohammed



12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-A

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Bilan simplifié

A - ACTIF

	Brut	Amortissements Provisions	Net Exercice clos en N
1 - Actif immobilisé			
Immobilisations incorporelles - Fonds commercial	400 000		400 000
Immobilisations incorporelles - Autres	17 810	17 810	0
Immobilisations corporelles	410 579	179 505	231 074
Immobilisations financières (1)	59 000		59 000
TOTAL I (5)	887 389	197 315	690 074
2 - Actif circulant			
Stocks marchandises	630		630
Créances (2) clients et comptes rattachés	180 480		180 480
Disponibilités	68 326		68 326
TOTAL II	249 436		249 436
TOTAL GENERAL (I + II)	1 136 825	197 315	939 510

B - PASSIF

	Net Exercice clos en N
1 - Capitaux propres	
Capital social ou individuel	1 000
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants)	350 394
Report à nouveau	114 405
Résultat de l'exercice	152 049
TOTAL I	617 848
3 - Dettes	
Emprunts et dettes assimilées (4)	109 713
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	9 574
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N (4))	123 081
TOTAL III	321 662
TOTAL GENERAL (I + II + III)	939 510

RENOIS

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an		(4) Dont dettes à plus d'un an	109 713
(2) Dont créances à plus d'un an		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	32 407

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-B

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Compte de résultat simplifié de l'exercice

A - RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION			Exercice N
Ventes de marchandises	dont export et livraisons intracommunautaires		57 704
Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	
	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	458 998
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			516 702
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			5 423
Variation de stock (marchandises)			260
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			45 585
Autres charges externes			142 652
	dont crédit-bail mobilier		
	dont crédit-bail immobilier	111 460	
Impôts, taxes et versements assimilés			4 386
	dont TP/CFE, CVAE	1 884	
Rémunérations du personnel			77 204
Charges sociales			14 268
Dotations aux amortissements			43 731
Total des charges d'exploitation (II)			333 509
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			183 193
Produits et charges divers	Produits financiers (III)		422
	Produits exceptionnels (IV)		25 465
	Charges financières (V)		3 671
	Charges exceptionnelles (VI)		1 112
	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		
	dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		
	Impôts sur les bénéfices (VII)		52 248
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			152 049

B - RÉSULTAT FISCAL

	Bénéfice	Déficit
	152 049	
Réintégrations de l'exercice		
Impôts et taxes non déductibles		52 248
1. RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		
	204 297	

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques

2. RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS

Bénéfice

Déficit

204 297

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-C

(Applicable à compter du 31/12/2021)

Immobilisations Amortissements – Plus-values – Moins-values

I - IMMOBILISATIONS

ACTIF IMMOBILISÉ	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Fonds commercial	400 000			400 000	
Autres	17 810			17 810	
Immobilisations corporelles					
Constructions	170 000			170 000	
Installations techniques matériel et outillage industriels	115 520	26 995		142 515	
Installations générales, agencements et aménagements divers	89 426	2 577		92 003	
Autres immobilisations corporelles	3 226	2 835		6 061	
Immobilisations financières					
	55 100	3 900		59 000	
TOTAL rubrique I	851 082	36 307		887 389	

II - AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations (dotations de l'exercice)	Diminutions (amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises)	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
	17 810			17 810
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	61 830	25 332		87 162
Installations générales, agencements, aménagements divers	72 557	18 398		90 955
Autres immobilisations corporelles	1 388			1 388
TOTAL rubrique II	153 585	43 730		197 315

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-D

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Relevé des provisions
Amortissements dérogatoires – Déficits reportables – Divers

III - DIVERS

Montant de la TVA collectée	51 967
Montant de la TVA déductible sur biens et services (<i>sauf immobilisations</i>)	13 199

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-E

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Contribution économique territoriale Détermination de la valeur ajoutée et effectifs

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel

3,00

- dont apprentis 2,00

- dont handicapés

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

I - CHIFFRE D'AFFAIRES DE RÉFÉRENCE CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises

516 702

TOTAL 1

516 702

III - CHARGES À RETENIR POUR LE CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE

Achats

51 008

Variation négative des stocks

630

Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances

31 193

Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois

111 460

TOTAL 3

194 291

IV - VALEUR AJOUTÉE PRODUITE

Calcul de la valeur ajoutée (Total 1 + Total 2 - Total 3)

322 411

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-F

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Composition du capital social

LISTE DES PERSONNES OU GROUPEMENTS DE PERSONNES DE DROIT OU DE FAIT DÉTENANT DIRECTEMENT AU MOINS 10% DU CAPITAL DE LA SOCIÉTÉ

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques
de l'entreprise

1

Nombre total de parts ou d'actions
correspondantes

100

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES

1	Titre	MONSIEUR		
	Nom et prénom	LEMDANI MOHAMMED	Nom marital	
	Nombre de parts ou d'actions	1	Pourcentage de détention	100,00%
	Date de naissance	20/04/1963	Pays de naissance	ALGERIE
	Code postal de naissance		Commune de naissance	HUSSEIN DEY ALGER
	Numéro, type et nom de voie	72 AVENUE DE VERDUN		
	Complément de distribution		Lieu-dit, hameau	
	Code postal	92390	Ville	VILLENEUVE LA GARENNE
	Pays	FRANCE		

12/04/2022 12:52



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2033-G

*(Applicable à compter du
31/12/2021)*

Filiales et participations

Si vous n'avez à remplir aucune case de ce formulaire (déclaration "néant"), veuillez cocher la case.



12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES**

IDENTIFICATION

M SAID AREZKI

PARIS
FRANCE

N° d'adhérent : 20112230022929

Pour le compte de :

SAS PRINTANIA
36 RUE VEUVE FLEURET
78130 MUREAUX (LES)

N° SIREN : 804 765 295

Période déclarée : 2021

Date limite de dépôt : 18/05/2022

ÉLÉMENTS DÉCLARÉS

Formulaire N° 2065 (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2065-BIS (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-A (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-B (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-C (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-D (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-E (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-F (Applicable à compter du 31/12/2021)

Annexe N° 2033-G (Applicable à compter du 31/12/2021)

Certifié conforme à l'original

mg Lenda

12/04/2022 12:52

Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Impôt sur les sociétés

A - IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

1 - J'ACCEPTE DE RECEVOIR DES INFORMATIONS PAR MESSAGERIE

(VOIR ART. 39 ET SUIVANTS - LOI N° 78-17 DU 6/1/1978 MODIFIÉE EN 2004 RELATIVE À L'INFORMATIQUE, AUX FICHIERS ET AUX LIBERTÉS)

Oui

Adresse de messagerie

orges@hotmail.fr

2 - ADRESSE DU SIÈGE SOCIAL

Numéro, type et nom de voie

36 RUE VEUVE FLEURET

Code postal

78130

Ville

LES MUREAUX

Pays

FRANCE

B - ACTIVITÉS

ACTIVITÉS EXERCÉES

BAR BRASSERIE HOTEL

C - RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1 - RÉSULTAT FISCAL

Bénéfice imposable au taux
normal

166 177

Bénéfice imposable à
15%

38 120

Déficit (report du 2033-
B)

AUTRES INFORMATIONS

3 - COORDONNÉES DU CONSEIL

S'agit-il d'un conseil salarié (S) ou indépendant (I)

I

Forme juridique ou
titre

SARL

Nom et prénom ou
dénomination

ORGES

Qualité et profession ou complément de dénomination

CONSEIL EN GESTION D ENTREPRISES

Numéro, type et
nom de voie

9 RUE DE L OURCQ

Code postal

75019

Ville

PARIS

N° téléphone

0142009714

Pays

FRANCE

12/04/2022 12:52



Synthèse de la déclaration | Direction générale des Finances publiques

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-BIS

(Applicable à compter du
31/12/2021)

Impôt sur les sociétés
Annexe à la déclaration n° 2065

K - ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

1 - RÉMUNÉRATIONS

Montant brut des salaires (*hors apprentis et handicapés*)

77 204